



EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ÈME} CLASSE

JEUDI 22 MARS 2018

ÉPREUVE ÉCRITE

Épreuve écrite à caractère professionnel, portant sur les missions incombant aux membres du cadre d'emplois.

Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en **trois à cinq questions** appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire les idées principales des documents.

Durée : 1 heure 30

Coefficient : 2

CONSIGNES : À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifiez avant de commencer que **votre sujet comprend 5 pages, y compris celle-ci.**
- Complétez vos nom, prénom et signature sur la copie. Rabattez l'angle et collez-le.
- L'usage de la calculatrice est interdit.
- Il ne vous sera remis qu'**un seul exemplaire du sujet.**
- **ATTENTION ! AUCUN NOM OU SIGNE DISTINCTIF (signature, paraphe, n° de candidat...)** ne doit apparaître sur votre copie.
- Les réponses au crayon à papier ne seront pas prises en compte. **SEUL L'USAGE D'UN STYLO SOIT À ENCRE BLEUE, SOIT À ENCRE NOIRE EST AUTORISÉ.** L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou surligner, de même que l'utilisation d'un surligneur sera considérée comme un signe distinctif.
- Les feuilles de brouillon ne doivent pas être jointes aux copies. Elles ne seront pas corrigées.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Toute note inférieure à 5 sur 20 à l'épreuve écrite entraîne l'élimination du candidat.
- Un retrait de 1 à 2 points sur 20 pourra être appliqué en cas de présentation négligée et/ou de non respect des règles d'orthographe et de syntaxe.

DOCUMENTS

- DOCUMENT 1** Les droits de l'enfant : extraits de la convention internationale des droits de l'enfant, 1 page
- DOCUMENT 2** Bienveillance – 17 octobre 2017, linkedin.com, Guilaine ASTAUD, 1 page
- DOCUMENT 3** Internet, 1 page

Après avoir pris connaissance des 3 documents ci-joints, répondez aux 3 questions dans l'ordre qui vous convient, en prenant soin de préciser le numéro de la question avant d'y répondre.

QUESTIONS

QUESTION 1 (20 POINTS)

- A- Expliquez dans quelle mesure la Convention Internationale des Droits de l'Enfant est une avancée pour les enfants. Présentez en une douzaine de lignes votre réponse sous forme d'un ou plusieurs paragraphes rédigés et structurés.
- B- Proposez et décrivez en 4-5 lignes deux activités, en lien avec deux droits de votre choix, que vous pourriez mettre en place avec des enfants. Vous préciserez la tranche d'âge du public choisi par vos soins.
- C- Au sein de l'ONU, citez la principale structure qui œuvre pour le respect des droits de l'enfant.

QUESTION 2 (15 POINTS)

- A- Dans le cadre de l'exercice de votre métier, indiquez 5 qualités/compétences qui favorisent la bienveillance ? Vous justifierez chacun de vos choix en une phrase.
- B- Concrètement, comment procéderiez-vous pour résoudre un problème de comportement d'un enfant dit « turbulent » au sein d'un groupe ? Vous ordonnerez votre démarche en 5 étapes et justifierez chaque étape en une phrase.

QUESTION 3 (25 POINTS)

- A- Citez 5 avantages et 5 inconvénients à l'utilisation d'internet par les enfants. Vous répondrez par une énumération.
- B- Proposez 5 activités autour d'internet que vous pourriez mettre en place dans le cadre de vos fonctions. Pour chacune des actions, vous définirez en une phrase, la classe d'âge et l'objectif pédagogique associé.
- C- Dispensez 5 conseils préventifs destinés à sensibiliser votre public au bon usage d'internet. Vous répondrez par une énumération.

DOCUMENT 1



"...Tous les enfants ont droits aux soins nécessaires à leur bien-être..."
article 3

Les droits de l'enfant

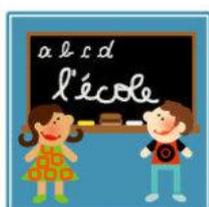
Extraits de la Convention internationale des Droits de l'Enfant



"...Tous les enfants sont égaux..." article 2



"...Chaque enfant a droit à une alimentation suffisante et saine..."
article 27



"...Chaque enfant a le droit d'aller à l'école..."
article 28



"...Chaque enfant a le droit à une bonne santé..."
article 24



"...Chaque enfant a le droit aux loisirs..."
article 31



"...Priorité est donnée aux enfants sans familles..."
article 5



"...Priorité est donnée aux enfants réfugiés..."
article 22



"...Priorité est donnée aux enfants en conflit avec la loi..."
article 40



"...Priorité est donnée aux enfants en handicapés..."
article 23



"...Chaque enfant peut s'exprimer librement..."
article 13



"...Chaque enfant peut exercer sa religion..."
article 14



"...Chaque enfant peut s'associer à d'autres enfants..."
article 15



"...Chaque enfant doit recevoir des informations adaptées et utiles..."
article 17



"...Aucun enfant ne doit être exploité par le travail..."
article 32



"...Aucun enfant ne doit être victime de la guerre..."
article 38



"...Aucun enfant ne doit être maltraité..."
article 9



"...Aucun enfant ne doit être victime d'abus sexuels..."
article 19

La **Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE)**, ou **Convention relative aux droits de l'enfant**, est un traité international adopté par l'Assemblée générale des Nations unies, le 20 novembre 1989. C'est aussi un traité international adopté par l'ONU en 1989 dans le but de reconnaître et protéger les droits spécifiques des enfants. Élargissant aux enfants le concept de droits de l'homme tel que prévu par la déclaration universelle des droits de l'homme, elle introduit le concept d'intérêt supérieur de l'enfant, principe général d'interprétation juridique relevant du droit international privé et consacrant le passage de l'enfant d'objet de droit à sujet de droit. La CIDE est aussi appelée « **Convention relative aux droits de l'enfant** ».

DOCUMENT 2

Publié le 17 octobre 2017 - linkedin.com

Guilaine Astaud - Formateur Consultant

La science prouve les effets d'une éducation bienveillante et confirme que les punitions rendent les enfants insensibles et débouchent sur des conduites antisociales. (« Pour une enfance heureuse » de Catherine Gueguen)

La bienveillance, c'est accepter les émotions de l'enfant, et la science nous dit que le cerveau du petit enfant est incapable de maîtriser ses émotions. Alors arrêtons de parler de caprice et accueillons l'enfant dans ses émotions!

En cas de stress, l'enfant a besoin d'être rassuré, de contact et de calme de la part d'un adulte, lui aussi calme, pour que son cerveau provoque la sécrétion d'opioïdes et d'ocytocine et que le calme revienne, sinon, le cortisol, produit par les glandes surrénales pour juguler le stress, deviendra de plus en plus important et la « cocotte-minute » risque de s'emballer....

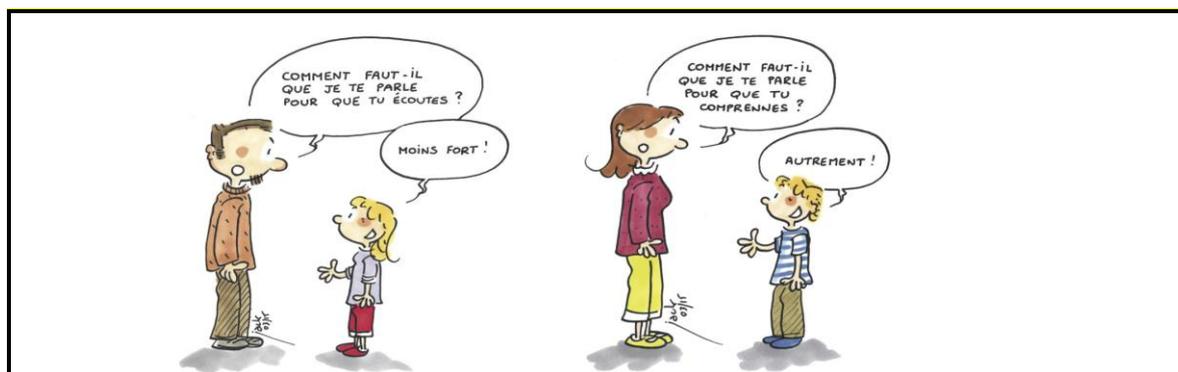
Jane Nelsen ("La Discipline Positive, en famille, à l'école, comment éduquer avec fermeté et bienveillance") nous dit : « Les enfants font mieux quand ils se sentent mieux ».

Le rôle des parents est de sécuriser, protéger, prendre soin, apprendre à prendre soin, respecter, apprendre à respecter afin que l'enfant, adulte en devenir, trouve une place et un fonctionnement aisé dans la société.

Bien sûr, il n'est pas question d'être des parents permissifs, mais des parents qui savent poser un cadre bienveillant, des parents qui savent qu'un enfant difficile est un enfant en difficulté et qui souffre.

La Discipline Positive propose aux parents, aux enseignants et aux éducateurs un ensemble d'outils et une méthode ni permissive ni punitive qui respecte l'enfant en tant qu'être social souhaitant appartenir et contribuer. Elle permet de développer chez l'enfant l'auto discipline, le sens des responsabilités, l'autonomie, l'envie d'apprendre, le respect mutuel et bien d'autres qualités essentielles.

On pourrait dire qu'éduquer, c'est gagner la coopération, c'est entrer dans le monde de l'enfant, montrer de la compréhension et de l'empathie, partager ses émotions, sa perspective et chercher ensemble une solution.



DOCUMENT 3



Utilisation des tablettes/smartphones/télévisions

PARENTS, SOYEZ VIGILANTS ET DONNEZ L'EXEMPLE !

UN ENFANT COLLÉ À UN ÉCRAN :

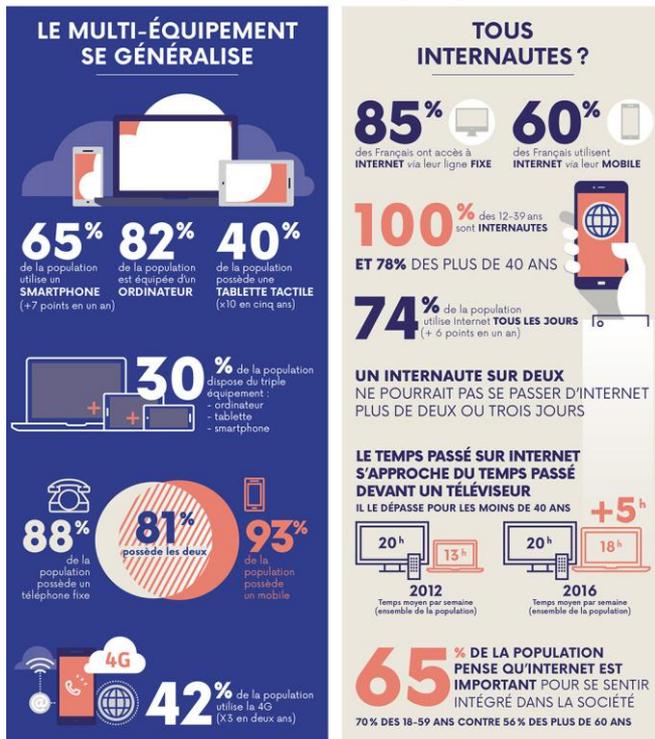
- n'expérimente pas les objets réels
- ne raisonne pas
- et donc ne développe pas le langage !

Une stimulation des parents est indispensable au bon développement de l'enfant.

BAROMÈTRE DU NUMÉRIQUE

ÉQUIPEMENTS, USAGES ET ADMINISTRATION EN LIGNE

EDITION 2016 (chiffres au 30 juin 2016)



TOUS LES CHIFFRES DU BAROMÈTRE DU NUMÉRIQUE DEPUIS 2007 SONT À RETROUVER EN OPEN DATA SUR DATA.GOUV.FR.

L'AGENCE DU NUMÉRIQUE

arcep

CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ÉCONOMIE DE LA RÉGION DE LOIRE ATLANTIQUE